



**PREFECTURE
DE PARIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°75-2025-290

PUBLIÉ LE 16 MAI 2025

Sommaire

Assistance Publique - Hôpitaux de Paris / Direction générale

75-2025-05-16-00009 - Arrêté directorial modifiant l'arrêté directorial n°75-2022-07-05-00013 du 5 juillet 2022 portant délégation de signature aux directeurs de pôles d'intérêt commun de l'Assistance publique - hôpitaux de Paris (1 page)

Page 3

75-2025-05-16-00010 - Arrêté directorial modifiant l'arrêté n°75-2022-07-05-00012 du 5 juillet 2022 fixant la liste des directeurs de pôle d'intérêt commun de l'Assistance publique - hôpitaux de Paris (2 pages)

Page 5

Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

75-2025-05-16-00009

Arrêté directorial modifiant l'arrêté directorial n°75-2022-07-05-00013 du 5 juillet 2022 portant délégation de signature aux directeurs de pôles d'intérêt commun de l'Assistance publique - hôpitaux de Paris



Arrêté directorial modifiant l'arrêté directorial n°75-2022-07-05-00013 du 5 juillet 2022 portant délégation de signature aux directeurs de pôles d'intérêt commun de l'Assistance publique - hôpitaux de Paris

**Le directeur général
de l'Assistance publique - hôpitaux de Paris**

Vu le code de la santé publique et notamment ses articles L. 6143-7, R. 6147-1, R. 6147-4 et R. 6147-5,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière,

Vu le décret du 4 juillet 2022 portant nomination du directeur général de l'Assistance publique - hôpitaux de Paris,

Vu l'arrêté directorial n°75-2022-07-05-00012 du 5 juillet 2022 fixant la liste des directeurs de pôles d'intérêt commun de l'Assistance publique - hôpitaux de Paris,

Vu l'arrêté directorial n°75-2022-07-05-00013 du 5 juillet 2022 portant délégation de signature aux directeurs de pôles d'intérêt commun de l'Assistance publique - hôpitaux de Paris,

Vu l'arrêté N° ANA 401 2025 05 0004 du 15 mai 2025 portant nomination de Mme Christelle CHOÏ à compter du 19 mai 2025 en tant que directrice des ressources humaines par intérim,

ARRETE :

ARTICLE 1 : A compter du 19 mai 2025, à l'article 1 de l'arrêté n°75-2022-07-05-00013 du 5 juillet 2022 modifié susvisé, il est substitué à :

« - Madame Vanessa FACE MOREEL, directrice des ressources humaines »

Ce qui suit :

« - Madame Christelle CHOÏ, directrice des ressources humaines, par intérim »

Le reste est sans changement.

ARTICLE 2 : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Ile-de France, préfecture de Paris.

Fait à Paris, le 16 mai 2025

Le Directeur général

Signé

Nicolas REVEL

Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

75-2025-05-16-00010

Arrêté directorial modifiant l'arrêté
n°75-2022-07-05-00012 du 5 juillet 2022 fixant la
liste des directeurs de pôle d'intérêt commun de
l'Assistance publique - hôpitaux de Paris



Arrêté directeur modifiant l'arrêté n°75-2022-07-05-00012 du 5 juillet 2022 fixant la liste des directeurs de pôle d'intérêt commun de l'Assistance publique - hôpitaux de Paris

**Le Directeur général
de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris**

Vu le code de la santé publique et notamment ses articles L. 6143-7, R. 6147-1, R. 6147-4 et R. 6147-5,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n°86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;

Vu le décret du 4 juillet 2022 portant nomination du directeur général de l'Assistance publique - hôpitaux de Paris;

Vu l'arrêté DG n°75-2022-07-05-00012 du 5 juillet 2022 fixant la liste des directeurs de pôle d'intérêt commun de l'Assistance publique - hôpitaux de Paris ;

Vu l'arrêté N° ANA 401 2025 05 0004 du 15 mai 2025 portant nomination de Mme Christelle CHOÏ à compter du 19 mai 2025 en tant que directrice des ressources humaines par intérim,

ARRETE :

ARTICLE 1 :

A compter du 19 mai 2025, l'article 1 de l'arrêté n°75-2022-07-05-00012 du 5 juillet 2022 modifié susvisé, il est substitué à :

« - Pour la direction des ressources humaines :

Madame Vanessa FAGE MOREEL»

Ce qui suit :

« - Pour la direction des ressources humaines :

Madame Christelle CHOÏ, par intérim. »

ARTICLE 2 :

L'article 2 modifié susvisé, il est substitué à :

« - Madame Florence KANIA directrice du Centre de formation du développement des compétences (CFDC), par intérim, exerce ses fonctions sous l'autorité de Madame Vanessa FAGE MOREEL, Directrice des ressources humaines (DRH). »

Ce qui suit :



« - **Madame Florence KANIA** directrice du Centre de formation du développement des compétences (CFDC), par intérim, exerce ses fonctions sous l'autorité de Madame Christelle CHOÏ, Directrice des ressources humaines (DRH), par intérim. »

Le reste est sans changement.

ARTICLE 3 : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Ile-de France, préfecture de Paris.

Fait à Paris, le 16 mai 2025

Directeur général

Signé

Nicolas REVEL